

## PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024

Mesures	Responsables	Obstacles	Indicateurs de résultat	
<b>1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS</b>				
1.1	Améliorer l'accès et la circulation dans les bâtiments municipaux.	Direction des travaux publics  Direction des loisirs	Les personnes à mobilité réduite peuvent éprouver certaines difficultés à avoir accès aux bâtiments.	Ajouter des espaces de stationnement dans les bâtiments municipaux.
<b>2. SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
2.1	Inciter les citoyens à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables dans le but de les protéger en cas de sinistre.	Direction des incendies  Direction des communications	Difficulté à rejoindre les personnes vulnérables en cas de mesure d'urgence.	Augmentation du nombre de citoyens inscrits sur le registre des personnes vulnérables.
2.2	Former les employés qui sont en situation d'intervention lors des mesures d'urgence.	Direction des incendies  Direction des communications	Les nouveaux employés manquent de formation et d'expérience avec les personnes vulnérables.	Faire des activités de formation lors de la semaine des personnes handicapées.
<b>3. ACCÈS À L'EMPLOI</b>				
3.1	Identifier les secteurs d'emploi où il serait possible d'engager des personnes handicapées.	Direction des ressources humaines	La pénurie de main-d'œuvre et le faible bassin de candidats rendent difficile l'embauche des personnes handicapées.	Nombre d'embauches annuelles.
<b>4. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE / CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE</b>				
4.1	Accueillir plus de jeunes enfants vivant avec un handicap au camp de jour offert par un organisme partenaire.	Direction des loisirs	Les locaux disponibles pour accueillir un camp de jour sont limités à Deux-Montagnes.	Nombres jeunes inscrits au camp de jour.
4.2	Promouvoir les services déjà offerts par la Ville pour les personnes handicapées.	Direction des loisirs  Direction des communications	Les activités inclusives offertes par la Ville sont peu connues des citoyens.	Nombre de nouvelles activités récréatives destinées aux personnes handicapées.

Mesures		Responsables	Obstacles	Indicateurs de résultat
4.3	Soutenir les organismes offrant des services aux personnes handicapées à Deux-Montagnes.	Direction des loisirs	Le manque de ressources et d'espaces adaptés aux personnes handicapées.	Maintien des subventions offertes aux organismes venant en aide aux personnes handicapées.
4.4	Souligner la semaine nationale des personnes handicapées.	Direction des loisirs Direction des communications	Certains citoyens ne sont pas au courant des efforts déployés par la Ville pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.	Proclamation et campagne de communication de la semaine québécoise des personnes handicapées en juin de chaque année.
4.5	Maintenir le programme Biblio-Aidants.	Direction des loisirs	Certains aidants naturels manquent d'outils pour soutenir leurs proches.	Promotion annuelle du programme auprès des citoyens.
<b>5. COMMUNICATION ET CONCERTATION</b>				
5.1	Faciliter la navigation sur nos différentes plateformes et réseaux sociaux.	Direction des communications	Les personnes vivant avec un handicap ont souvent de la difficulté à trouver la bonne information sur les différents réseaux sociaux municipaux.	Améliorer le site web de la ville en tenant compte des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.
<b>6. TRANSPORT ET CIRCULATION</b>				
6.1	Offrir des espaces de stationnement adéquats pour les personnes handicapées lors de la construction de nouveaux bâtiments municipaux.	Direction des travaux publics	Le manque d'espaces de stationnement freine les déplacements actifs des personnes handicapées.	Aménagement des espaces de stationnement suffisants et adaptés pour personnes handicapées à tous les nouveaux bâtiments municipaux.